

Séminaire sur la surveillance, le suivi, l'inspection et l'application des sanctions en évaluation environnementale

La surveillance, le suivi, l'inspection et l'application des sanctions sont autant d'activités qui

Contribuent à donner un caractère concret aux évaluations environnementales en général et aux études d'impact et audits environnementaux et sociaux. Ainsi, alors que le rôle de l'étude d'impact est de prédire et d'estimer l'ampleur des effets environnementaux du projet avant qu'ils ne se produisent et de proposer des moyens pour les gérer, la surveillance, le suivi, l'inspection et l'application des sanctions agissent comme des mécanismes de vérification et de promotion tout au long de la mise en œuvre et l'opérationnalisation du projet de la bonne gestion effective de l'environnement en relation avec les projets. Des défaillances dans ces étapes peuvent rendre la gestion environnementale beaucoup moins efficace et compromettre l'important investissement qu'est l'évaluation environnementale.

C'est dans le cadre de ces besoins que l'ACAMEE organise un séminaire sur le thème surveillance/suivi/inspection/sanction en évaluation environnementale les 17 et 18 septembre 2012 à Yaoundé.